

INSCRIPTIONS ECOLE DE GOLF SAISON 2024-2025

GOLF DE CHOLET
Allée du Chêne Landry - 49300 CHOLET
02 41 71 05 01 - golf@csl-cholet.fr

ENSEIGNANTS BREVETÉS D'ÉTAT



Laurent DU BOUEXIC
06 11 56 56 80



Olivier MILA
06 09 84 52 56

**L'ECOLE DE GOLF DE CHOLET EST OUVERTE À TOUS LES
ENFANTS ET JEUNES DE 5 À 17 ANS.**

L'initiation se pratique le mercredi après-midi ou le samedi matin.

En détail :

- **25 cours** dans l'année scolaire (hors vacances)
- **Le prêt du matériel** pendant et en dehors des cours
- **L'accès illimité** au parcours école
- **Parcours accompagné** tous les mercredis pour les enfants ayant validés le drapeau jaune
- **La carte de practice chargée de 10 jetons** puis ensuite tarif préférentiel pour la recharger (10 jetons à 12€)
- **10 % de remise** au Proshop à partir de 50€ d'achat
- **Des animations et compétitions** toute l'année avec passage de drapeau

DEBUT DES COURS

➤ *mercredi 18 septembre - samedi 21 septembre 2024*

**Merci d'effectuer 2 règlements distincts : 1
pour l'enseignement et 1 pour la licence
(cocher les cases correspondantes)**

TARIFS DES COURS

- 1ère année – **290€** (label 1 FFG)
- Ré-inscription – **280€** (label 1 FFG et label 2 FFG)
- Elite – **280€** (label 3 FFG) *La 2ème heure de cours du groupe élite est prise en charge financièrement par l'ASGC.*



Règlement en chèque ou en espèces pour l'enseignant

LICENCE FFGolf 2024 + adhésion ASGC

Pour les 1ères années :

- Licence FFGolf 2024+ 2025 -**13 ans** + ASGC :
- Licence FFGolf 2024 + 2025 -**19 ans** + ASGC :

📄 **Certificat médical à fournir à l'inscription**

Pour les ré-inscriptions :

- Licence FFGolf 2025 -**13 ans** + ASGC :
- Licence FFG 2025 -**19 ans** + ASGC :

📄 **Certificat médical à fournir à partir de janvier 2025**

Règlement en chèque pour la licence à l'ordre de ASGC



Nom
Prénom
Date de naissance / /
Adresse



Noms et prénoms des parents ou tuteur légal
.....

☎ Tel domicile

☎ Tel portable maman

@ e-mail

☎ Tel portable papa

@ e-mail

HORAIRES DES COURS (cocher votre choix)

Dans chaque créneau horaire un entraînement collectif avec des mises en situation est dispensé par les bénévoles de l'association sportive du golf de Cholet (ASGC).

Mercredi

14h00 – 16h00

Samedi

10h00 - 12h30

Cours élite 2h de cours : 9h30 – 11h30

CHARTE DE L'ECOLE DE GOLF

Par la présente je m'engage à ce que mon enfant
....., élève de l'ECOLE DE GOLF DE CHOLET :

- ✓ Soit présent à chaque cours de golf (sauf contre-indication médicale établie par un médecin) dans le respect des heures auxquelles je suis inscrit,
- ✓ Soit présent aux compétitions individuelles ou par équipes en cas de sélection officielle,
- ✓ Informe au plus tôt l'équipe enseignante de tout contre-temps ou absence,
- ✓ Respecte l'étiquette dans l'enceinte du Golf de Cholet,
- ✓ Enlève sa casquette ou sa visière à l'accueil et au Club House,
- ✓ Range les seaux de practice vides et à ramener les balles non utilisées à l'accueil,
- ✓ Sur le parcours: ratisse les bunkers, relève les pitches, pose les drapeaux, remette les divots, ne court pas sur le green....

Il respectera ces règles de comportement au Golf de Cholet, mais également dans tous les autres clubs qu'il fréquentera et il véhiculera une bonne image du Golf où il joue.

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné,..... autorise ma fille, mon fils à participer à l'Ecole de Golf au cours de l'année 2024/2025.

J'autorise également le Club à prendre les mesures nécessaires d'urgence en cas d'accident survenant à mon fils ou à ma fille et à diffuser des photos de mon enfant dans le cadre de l'école de golf.

Le / /

Signatures